



DÉPARTEMENT DU GARD  
Arrondissement de Nîmes  
Service Financier / MG

MAIRIE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON

## Décision N° 1 /2024

### OBJET : DOMAINE ET PATRIMOINE – LOCATIONS -

Mise à disposition de locaux communaux situés au rez-de-chaussée de la Résidence du Mont-Andaon, Place de la Croix (Place San Miniato) pour une superficie de 12.84 m<sup>2</sup> à Madame Natacha CHAMBRIER pour exercer son activité de psychomotricienne.

Madame le Maire de Villeneuve lez Avignon,

**Vu** les dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

**Vu** la délibération du 27 mai 2020, publiée et déposée le 29 mai 2020, prise en vertu des dispositions susvisées,

**Vu** la demande de location des locaux communaux situés au rez-de-chaussée de la Résidence du Mont-Andaon,

**Vu** la demande d'autorisation formulée par Madame Natacha CHAMBRIER demeurant 71 boulevard Frédéric Mistral - 30400 Villeneuve lez Avignon, afin de pouvoir utiliser ces locaux pour exercer son activité de psychomotricienne.

### DÉCIDE

D'autoriser la mise à disposition des locaux situés au rez-de-chaussée de la résidence du Mont-Andaon à Madame Natacha CHAMBRIER à compter du 1 **JANVIER 2024** et ce pour une durée d'un an, moyennant un loyer annuel fixé à 2030,40 €, soit **182,38 €/mois** (cent cinquante-huit euros et vingt-neuf cents) plus les fluides (eau, EDF, chauffage et téléphone) qui seront calculés sur un tarif de 1.026 €/m<sup>2</sup>/mois, soit **13.18 €** par mois (treize euros dix-huit cents) payables mensuellement à terme échoir auprès du receveur municipal. Les modalités de cette mise à disposition figurent dans une convention signée entre la commune et Madame Natacha CHAMBRIER.

Fait à Villeneuve lez Avignon,

Le 9/01/2024

Madame Le Maire

Pascal BORIES



La présente décision est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans les deux mois suivants sa notification

Accusé de réception en préfecture  
030-213003510-20240109-1-2024-AU  
Date de télétransmission : 09/01/2024  
Date de réception préfecture : 09/01/2024